

# Association à gestion parentale « Multi-accueil Câlin-Malin »



## PROJET d'éTABLISSEMENT

Projet Social  
Projet éducatif  
Projet pédagogique

# Projet Social

## Historique

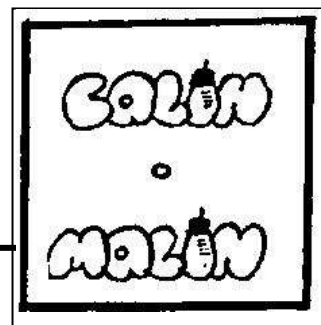


### EN 1994

L'Association loi 1901  
« Câlin-Malin »  
Née d'un groupe de parent désireux  
de créer un lieu d'accueil et d'éveil  
Pour les 0-6 ans.

### En septembre 1995

Inauguration  
de la crèche-Halte-garderie Parentale  
Câlin-Malin  
De 13 places



### En 2009

Par obligations financières  
changement de statut  
De crèche-halte-garderie parentale

Signature de la chartre éco-crèche :  
Objectifs

- Réduction et tri des déchets
- Produits d'entretien respectueux de l'environnement
- L'alimentation



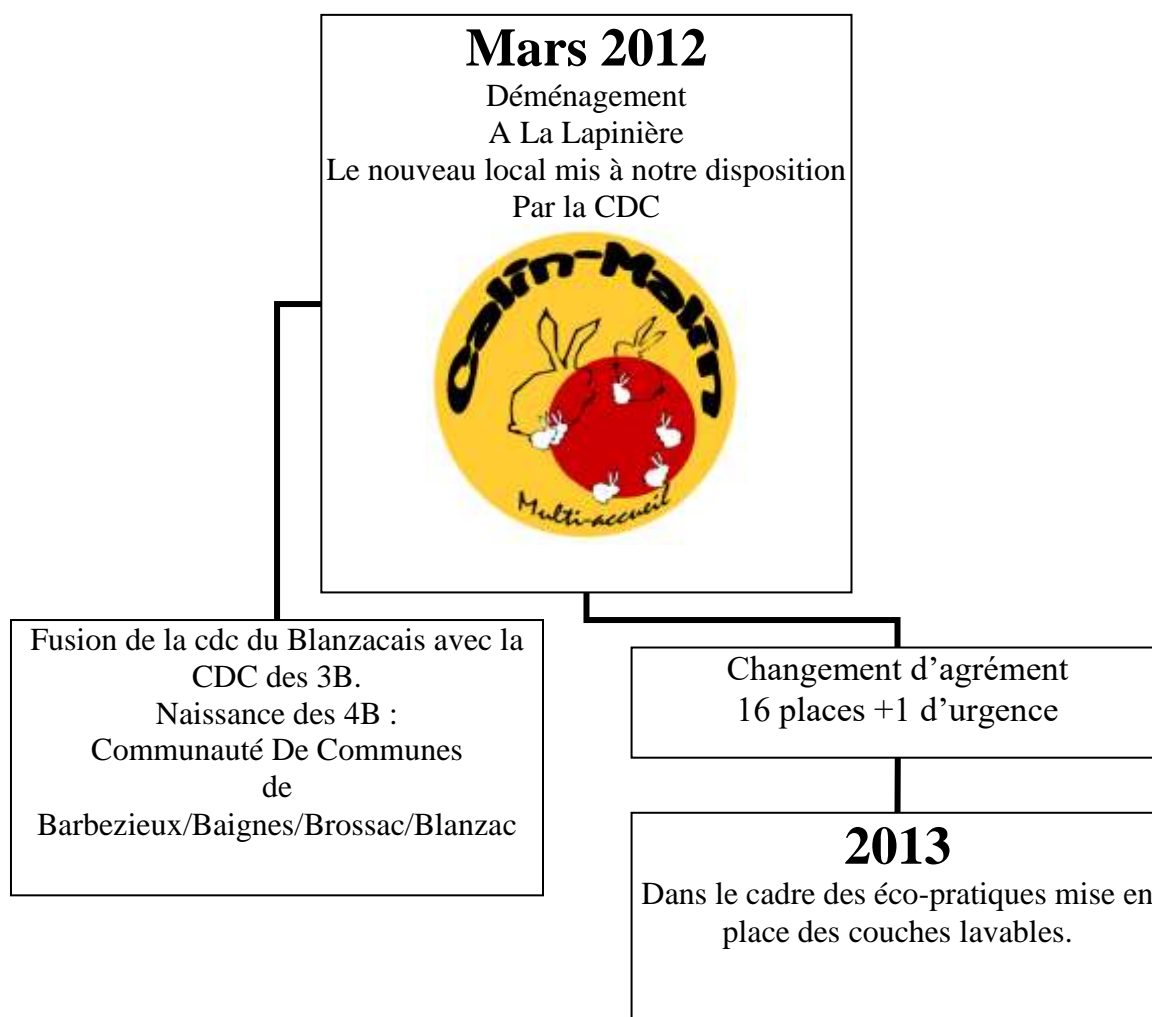
Passage en  
**Multi-accueil associatif à gestion parentale**

ce qui change :

- Les parents ne remplacent plus le personnel absent
- Création d'un poste de directrice
- Subventions de la CAF plus importantes.
- Le tarif des parents un peu plus élevé.

### 2010

Début de la construction d'un nouveau local par la CDC du Blanzacais.



## ***La Structure***

### **Organigramme et locaux**

Notre structure est une association Loi 1901 où les parents, qui en sont gestionnaires, peuvent intégrer le bureau ou le bureau élargi.

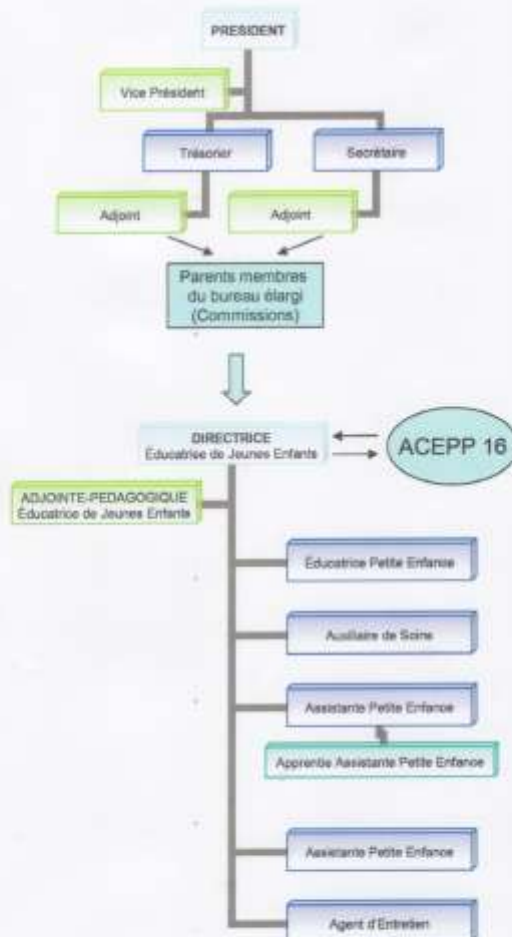
Ainsi, ils peuvent donner leurs avis et participer activement à la vie de l'Association et celle du multi-accueil.

Le bureau délègue de nombreuses fonctions à la directrice.

Celle-ci chapeaute l'équipe et l'organisation du service.

Un travail de collaboration, de partenariat et de confiance entre la directrice et le Bureau est nécessaire au bon fonctionnement de la structure.

ORGANIGRAMME DE LA CRECHE ASSOCIATIVE « Calin-Malin »



Le déménagement réalisé en Mars 2012, la crèche a dut suivre des aménagements en tenant compte des décrets du 1<sup>er</sup> Août 2000 et du 20 Février 2007 qui précisent les modalités d'organisation et de fonctionnement :

L'aménagement des locaux, article R.2324-28 : «Les locaux et leurs aménagements doivent permettre la mise en œuvre du projet éducatif.

Les personnels des établissements doivent pouvoir y accomplir leurs tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort, en portant aux enfants une attention constante et en organisant de manière adaptée à leurs besoins les repas, le sommeil, le repos, les soins corporels et les activités de jeu et d'éveil.

L'aménagement intérieur des établissements doit favoriser en outre l'accueil des parents et l'organisation de réunions pour le personnel. Les services d'accueil familial doivent disposer d'un local réservé à l'accueil des assistantes maternelles et des parents, d'une salle de réunion et d'un espace réservé aux activités d'éveil des enfants.»

-Un soin particulier a été porté quand au choix des matériaux (revêtements, chauffage au sol, peintures vives et colorées), au mobilier, qui est adapté et totalement inoffensif mais aussi à la décoration thématique qui varie selon nos projets.

✚ Un hall d'accueil commun au R.A.M. et à la crèche permet le passage en douceur des bras des parents à ceux des professionnelles. Le bureau de la directrice est situé à proximité de l'entrée permettant l'accueil des familles dans le respect de la **confidentialité**.

✚ A Calin-Malin, toutes les tranches d'âges sont accueillies ensemble. Afin de **respecter le rythme de chaque enfant**, la salle de vie, très lumineuse, comporte des espaces aménagés pour chaque âge avec : une structure de motricité, des jeux d'imitation, un coin lecture afin de se poser tranquillement et un espace bébé pour leur permettre d'évoluer et d'être plus au calme.

Pour les activités sur table un espace est délimité au centre de la salle de vie permettant de réaliser peinture, puzzles et toutes autres animations.

La salle de vie comporte un espace restauration, meublé selon l'âge et les capacités de l'enfant, permettant également des animations sur table, elle est mitoyenne avec la biberonnerie.

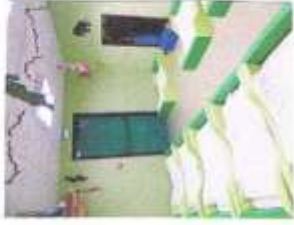
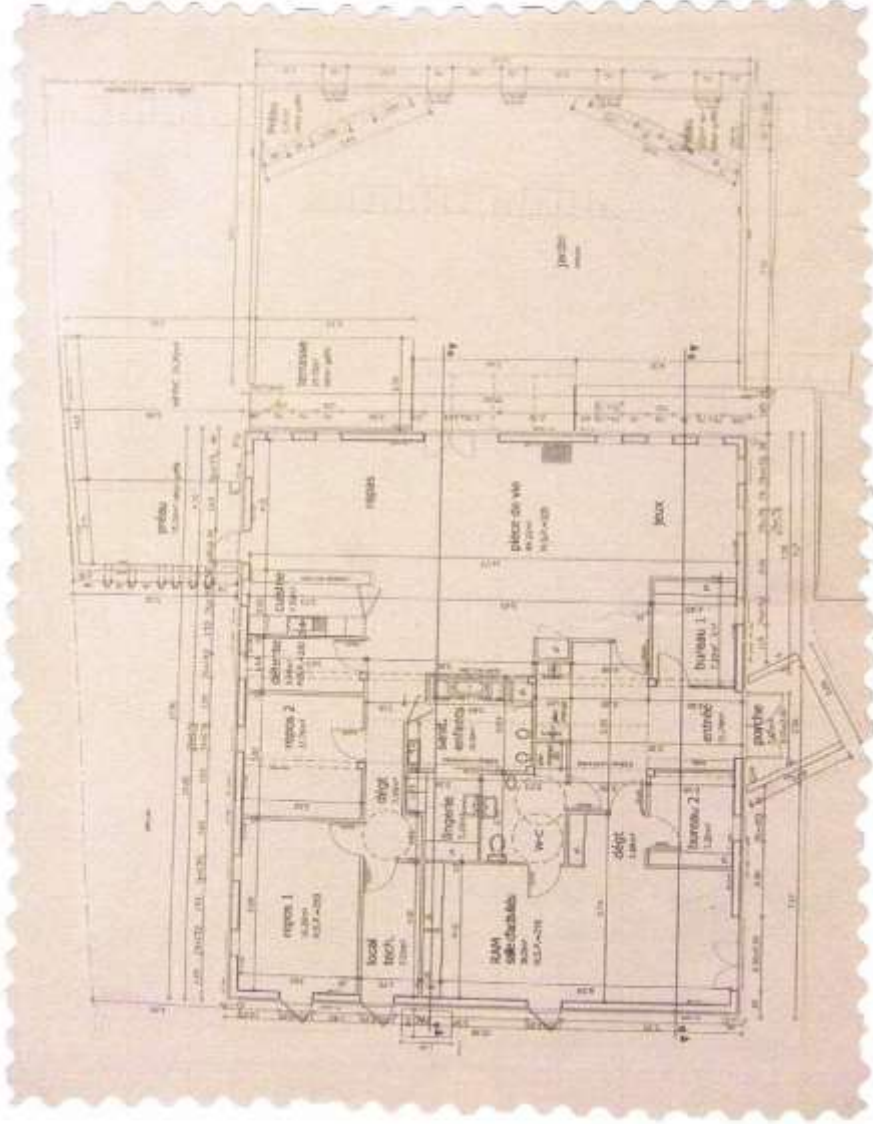
✚ Dans notre multi-accueil chaque enfant à son propre lit par conséquent il conserve un **repère** important. Le dortoir des grands comporte 10 lits au sol et le dortoir des plus petits 7 lits a barreaux.

La salle de bain, a demi ouverte sur la salle de vie, comporte des tables de changes. Nous veillons à ce que l'enfant vive ce moment avec **sérénité** et **confiance**, tout en **respectant la pudeur de chacun**.

Les enfants en cours d'apprentissage de la propreté sont invités à aller sur le pot et pour les plus grands des petits toilettes sont à disposition. Nous sollicitons les enfants à se laver les mains régulièrement et ceci de façon la plus **autonome** possible au lave-mains.

✚ Pour profiter des beaux jours nous avons un espace jeux extérieur, conçu sur un terrain en résine acrylique (terrain de tennis), à ses côtés des espaces verts en espalier vont être créés avec pour projet de réaliser un potager avec les enfants.

*Plan de la crèche associative « Catin-Mafin »*



## L'implantation



CALIN MALIN à PEREUIL, oui mais à 5 minutes à pieds du centre de BLANZAC PORCHERESSE.

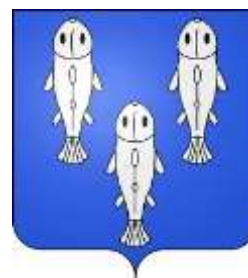
Au milieu de la campagne charentaise (terroir fin bois de cognac), vignes et chemins entourent la crèche non isolée néanmoins de la civilisation car à 10 minutes en voiture de la RN 10.

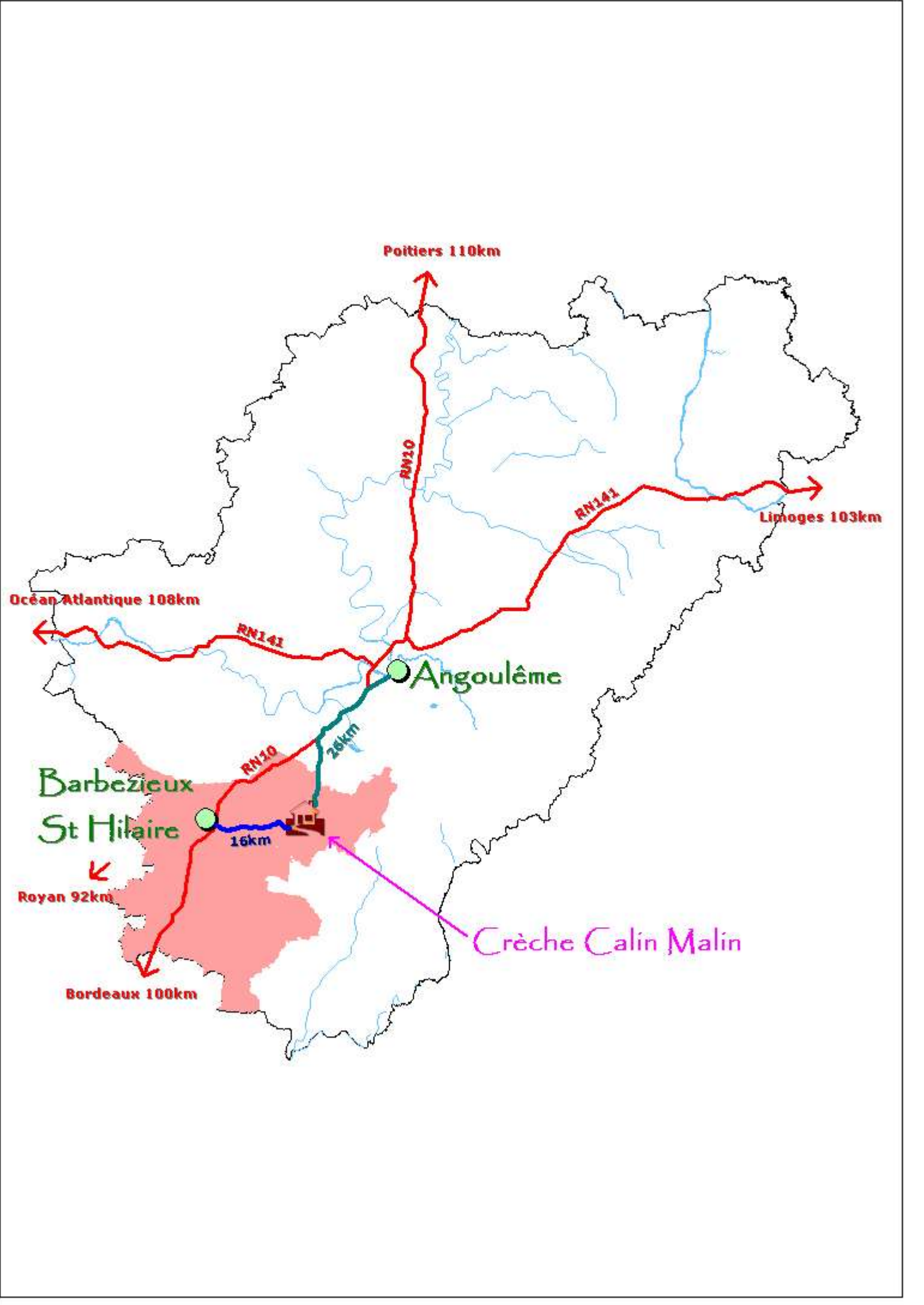
BLANZAC PORCHERESSE étant sur la D 7, la lapinière abritant CALIN MALIN se cache sur la D 5.



Village traduisant un réel effort de reconstruction : aménagement de l'entrée de BLANZAC par la D7, Accueil médiathèque, accès à la poste plus aisée, réfection de certains trottoirs, désir de garder ses commerces et son histoire.

Sur le territoire des Fins Bois de Cognac, entre ville et campagne, la crèche multi-accueil « Câlin Malin » se situe sur la commune de Péreuil à la limite de Blanzac Porcheresse.







**Blanzac, charmant village, dispose de toutes les commodités indispensables aux petits et aux grands.**

**> Culture et loisirs**

**Blanzac offre des activités culturelles et de loisirs riches et variées comme:**

Le "Select" cinéma de Blanzac qui propose une séance par semaine.

La médiathèque intercommunale du Blanzacais qui vous accueille du mardi au samedi

Les plus sportifs pourront pratiquer leurs activités favorites au sein de L'étoile sportive Blanzacaise qui est ouverte à tout public

La Salle des fêtes vous réunit joyeusement la plupart des week end à l'occasion de diverses animations (concerts, loto...)

**> Petite enfance et jeunesse**

**Blanzac propose des commodités adaptées aux tous petits et aux plus grands.**

- L' École maternelle de Blanzac



- Collège Alfred de Vigny (200 à 260 élèves de la 6e à la 3e répartis dans 11 classes)

- 7 assistantes maternelles accueillent vos enfants

- La crèche « Calin Malin », flambant neuve, accueille les enfants de 0 à 6 ans dans un cadre agréable

- Le Centre de loisirs propose à vos enfants des activités le mercredi et pendant les vacances scolaires

**> Commerces**

**Blanzac offre un panel de commerces complet et diversifié permettant de satisfaire dans le village même vos besoins.**

**On y trouve:**

de nombreux artisans

Cabinet notarial

Cabinet comptable

Crédit agricole

Mutuelle de Poitiers

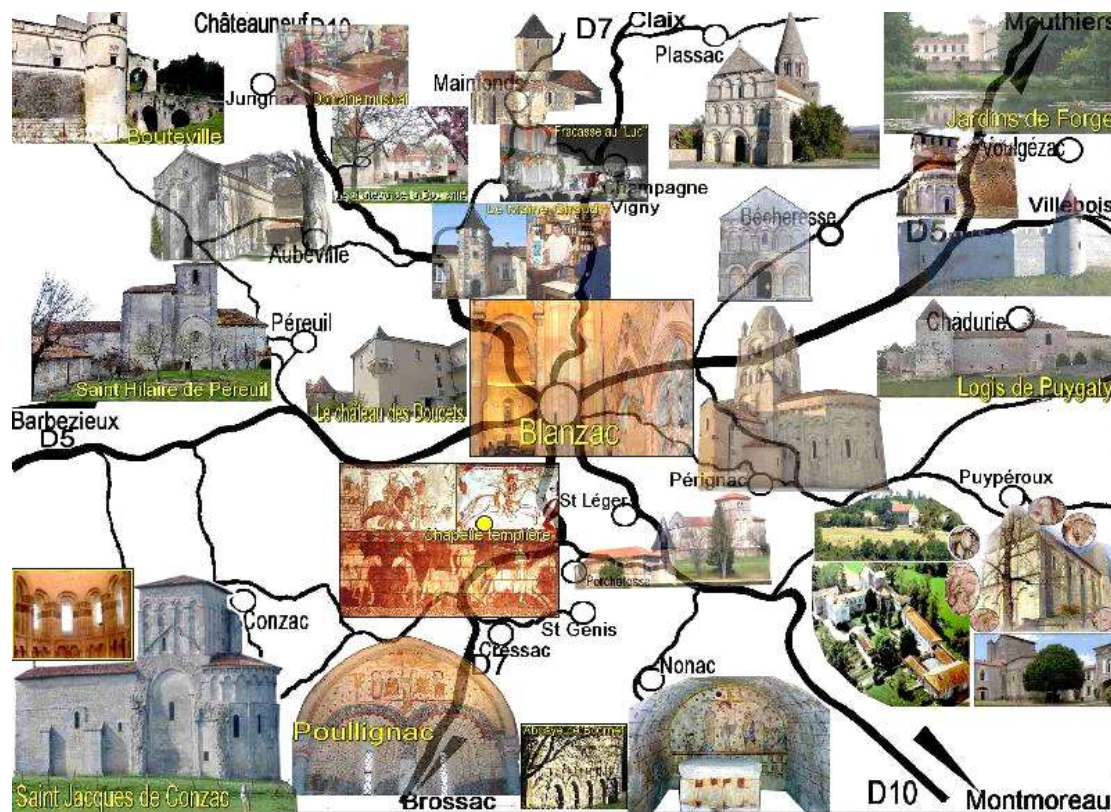
- 2 boucheries
- 2 boulangeries
- 6 coiffeurs
- 2 supermarchés
- 4 garages
- 1 tabac presse
- 8 restaurants / café/ bar

> **Santé et soins**

**La santé pour les habitants est assurée d'une manière satisfaisante via la représentation des services de santé**

- Maison de retraite « les doucets »
- Groupe médical de Blanzac (4 médecins généralistes)
- Cabinet dentaire
- Pharmacie
- Cabinet d'infirmières
- Pédicure podologue
- Ambulance

**Blanzac au cœur d'un patrimoine culturel, architectural et touristique très riche:**





## Présentation Natura 2000 en Europe et en France

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites.

### Site Natura 200 de la vallée du Né et ses affluents

\* Vaste ensemble alluvial s'étirant sur plus de 50 kilomètres et comprenant le réseau formé par la vallée du Né lui-même, ainsi que plusieurs petits affluents secondaires.

\* Au niveau de la commune de Péreuil, la rivière est bordée d'une ripisylve riche et variée dans un paysage bocager à impact humain relativement faible avec des prairies naturelles humides de grande richesse biologique.

\* Cette vallée est un habitat traditionnelle du Vison d'Europe depuis plus de 50 ans → espèce d'intérêt communautaire en voie de disparition en Europe Occidentale. C'est la présence de cette espèce qui est à l'origine de la désignation de la vallée du Né comme Site Natura 2000. Récemment, plusieurs captures accidentelles ont été constaté dans les pièges à ragondins.

Altération de la qualité des eaux, changement d'affectation des prairies naturelles humides, extension de la céréaliculture, diminution de débit critique pendant la période estivale.

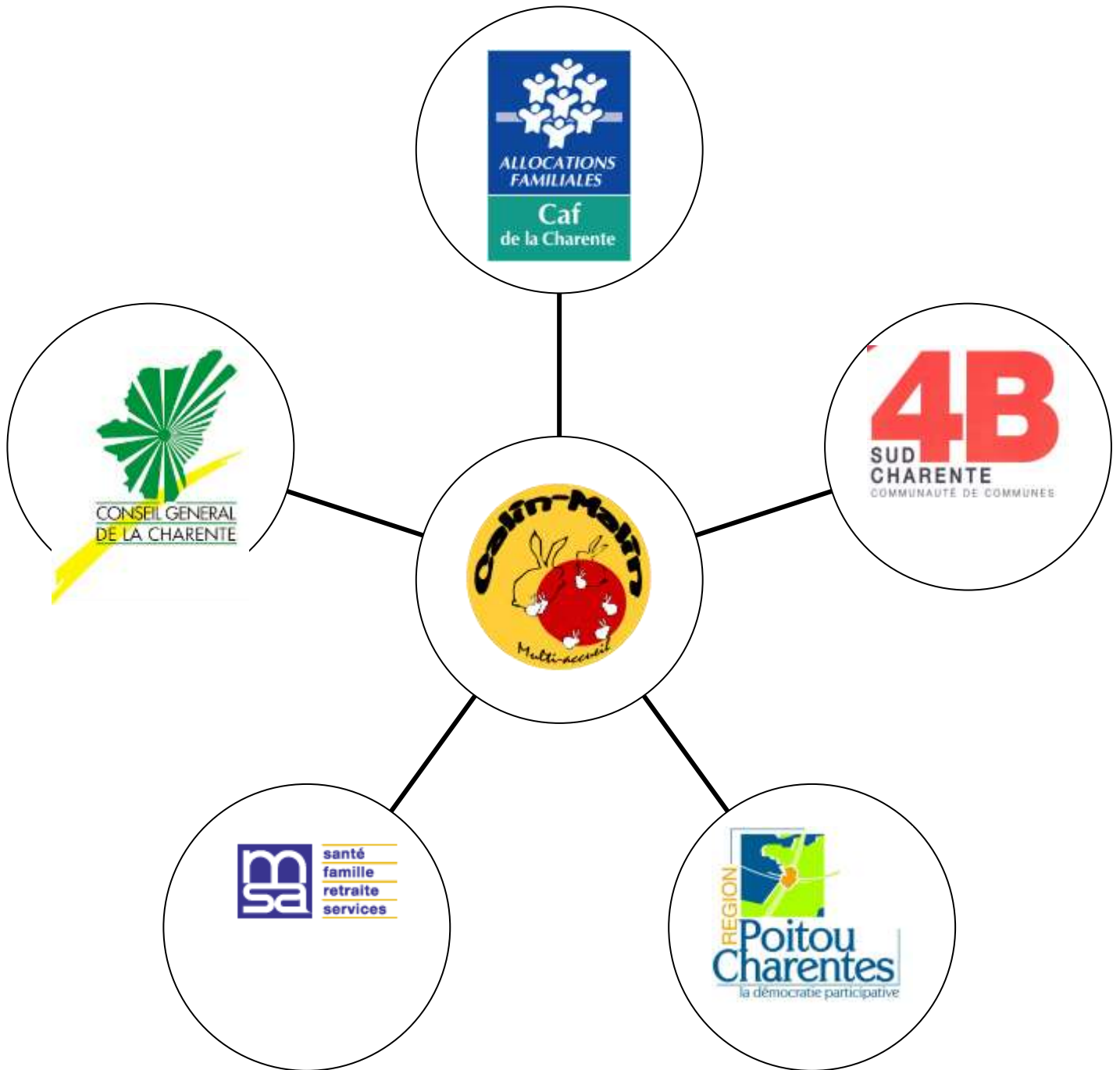
### Le tourisme

Le bassin versant du Né est riche d'un patrimoine bâti qui constitue un attrait touristique certain ; églises romanes, manoir d'Alfred de Vigny, moulins, musées, ateliers d'artisans d'art, petit patrimoine rural...

En plus des nombreux sentiers aménagés pour la randonnée, diverses infrastructures permettent la pratique des loisirs de plein air (baignade, équitation...) dans les communes du bassin versant.

L'hébergement s'est développé ces dernières années avec la création de gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîte d'enfants

*Les partenaires institutionnels*



**Les partenaires sociaux**

- ❖ **L'ACEPP16**(Association des Collectifs Enfants Parents) :  
Elle aide les bénévoles à prendre leur fonction au sein de l'Association par des conseils techniques, des formations adaptées aux plus près de leurs besoins, en animant des réunions de parents ou parents-professionnelles (exemple : élaboration du projet éducatif et social)  
Elle fait tout un travail d'accompagnement pour la gestion au quotidien ( DRH, lecture de la comptabilité et des différents points administratif...) en lien avec la directrice et le bureau. Elle met en réseaux les structures adhérentes à l'ACEPP16. Elle repère les besoins en observant les pratiques sur le terrain (ex : mise en place des éco-pratiques)  
Elle propose également des formations pour les professionnelles.
- ❖ **La CDC** (Communauté de Communes des 4B (Baignes/Brossac/Barbezieux/Blanzac) :  
Elle met à notre disposition les locaux et en assure l'entretien. Elle est signataire avec la CAF du contrat Enfance Jeunesse. C'est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants.
- ❖ **La PMI** (protection maternelle et infantile) : La directrice de la prévention médico-sociale donne son accord pour la délivrance de l'agrément qui est signé par le Président du Conseil Général. Elle a également un avis consultatif ou décisif sur les décisions qui peuvent être prises au sein de la crèche concernant notamment l'encadrement des enfants.
- ❖ **Le CAMPS** (Centre d'Aide Médico Psychologique) : Il peut intervenir lorsque la crèche accueille des enfants porteurs d'un handicap ou des enfants ayant des problématiques psychologiques ou somatiques.
- ❖ **La MDS** (Maison Départemental et de la Solidarité) : Dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE), les travailleurs sociaux et médico-sociaux des MDS offrent un soutien matériel, éducatif et psychologique aux familles qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants : aides éducatives à domicile, accueil des jeunes. Les travailleurs sociaux sollicitent régulièrement la structure pour qu'elle accueille des familles qui rencontrent diverses problématiques.

**Les partenaires pédagogiques**

- ❖ **L'école** : L'entrée des jeunes enfants à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre important. Dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents, ce changement doit être accompagné au mieux. C'est pour répondre à ce besoin d'adaptation que la crèche organise « les passerelles ». Elles ont lieu généralement au cours du mois de juin et visent à familiariser progressivement les enfants à l'école. Cette passerelle permet autant à l'enfant qu'à sa famille d'appréhender plus sereinement la rentrée scolaire.
- ❖ **La Maison de Retraite** : Les échanges inter-générationnels sont nécessaires. Pour cette raison, dans l'année nous rencontrons régulièrement les papas et les mamis (fête de la citrouille, pâques, galette des rois, autres temps en fonction des projets).
- ❖ **Le centre de Loisirs** : En fonction des projets du centre de Loisirs, de Calin-Malin ou dans le cadre d'actions existantes sur la commune du Blanzacais (ex : les Musiques Métisses), il arrive que des échanges aient lieu.

- ❖ Le RAM (Relais Assistante Maternelle) : Nous partageons les locaux et aspirons à de futurs échanges.
- ❖ PEPSS'S (Parents Enfants Pour Se rencontrer, S'amuser, Sortir) : Nous organisons ou participons ensemble à des journées à thèmes qui peuvent être autour du jeu, la musique(Métisses). L'association met à notre disposition les jeux de la ludothèque et nous pouvons organiser des sorties dans leurs locaux.
- ❖ La Médiathèque : Nous organisons régulièrement des sorties à la médiathèque. De temps en temps la bibliothécaire se rend dans nos locaux afin d'animer un temps de lecture (tapis de lecture...). Le livre a une place importante dans la vie du jeune enfant, il permet de développer, entre autre, le langage et l'imaginaire. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à ces rencontres.
- ❖ Les partenaires locaux : Nous avons la chance de trouver des professionnels qui acceptent de nous faire partager un peu de leurs connaissances et savoir-faire. Ainsi, tous les ans nous pouvons aller faire les vendanges et aussi rencontrer le potier de Mouthier/ Bohème qui nous fait partager son art. Et en fonction de nos projets nous pouvons solliciter les éleveurs (vaches, chèvres....)
- ❖ Le boulanger : Il nous apporte du pain frais tous les jours. Un projet d'atelier boulangerie est actuellement en cours de réflexion. Des sorties ponctuelles peuvent être organisées à la boulangerie ou bien encore au Carrefour Market, à la poste avec un petit groupe d'enfants. Ces sorties très appréciées des enfants qui leur permettent de découvrir leur environnement proche.
- ❖ Les autres crèches du réseau : Nous organisons parfois des sorties dans des structures voisines ou bien celles-ci viennent nous rendre visite. Ces rencontres sont toujours très riches. Nous échangeons sur nos modes de fonctionnement et les enfants découvrent de nouveaux petits copains dans une ambiance très ludique, joviale et festive.
- ❖ La chocolaterie Letuffe et la Cueillette Fabulette : Ce sont les sorties incontournables. Tous les ans, nous ne pouvons résister à l'appel du chocolat. Il y a l'atelier fabrication bien sûr, qui est riche en découvertes, mais surtout le temps de dégustation qui en règle générale fait l'unanimité. Et puis, la Cueillette Fabulette, où nous avons le plaisir de faire notre propre cueillette de fruits et de légumes. Cette récolte donne lieu à des ateliers culinaires les jours suivant.
- ❖ Le Téléthon : Tous les ans, des papas de la structure se déguisent en St Nicolas et Père Fouettard et vont distribuer des bonbons dans les rues de Blanzac pour clôturer la journée du Téléthon.

# Projet éducatif

L'association Câlin-Malin est affiliée à la charte d'accueil du jeune enfant de l'ACEPP (cf doc ). Les valeurs défendues dans cette charte se retrouvent déclinées tout en respectant notre originalité locale.

Le multi-accueil Câlin-Malin se veut un lieu d'éveil, d'épanouissement des enfants accueillis dans le respect de leurs rythmes et de leur personne, l'ensemble grâce à la co-éducation parents et professionnelles. La confiance que les parents accordent aux professionnelles et le respect dû aux parents sont fondamentaux pour le bien-être des enfants.

Pour cette raison notre projet éducatif est le résultat d'une réflexion commune entre les parents et l'équipe. Chacun est conscient que la collectivité apporte des contraintes qui empêchent de faire « comme à la maison », mais ensemble nous souhaitons apporter une cohérence qui permet à l'enfant d'avoir le maximum de continuité entre chez lui et son lieu d'accueil.

## I. La participation parentale

### a. La gestion sociale de Câlin-Malin

La structure existe par la volonté, en 1994 de parents. Aujourd'hui c'est encore une vérité fondamentale. L'implication de **TOUS** les parents est nécessaire pour que perdure le multi-accueil géré par l'Association Câlin-Malin.

Ici, vous avez le droit de vous interroger sur le fonctionnement du lieu d'accueil de votre enfant, d'en comprendre les ficelles, les problématiques rencontrées pour accompagner les professionnelles dans leur travail et leurs projets.

Le bureau et les parents ont une place bien définie par rapport à l'équipe mais cela favorise les échanges permanents, le dialogue et l'écoute mutuelle.

Chaque parent qui adhère doit se sentir responsable en s'impliquant. Cette implication peut prendre de nombreux visages : faire les courses, accompagner lors des sorties, participer à une commission (bricolage, Téléthon,...), être dans le bureau ou le bureau élargi ou simplement donner son avis sur la gestion lors des temps de réunion. Plus les parents s'investissent moins la charge est lourde.

Pour expliquer tout le bénéfice de l'Association, un accueil des nouveaux parents est régulièrement proposé par un bénévole de Câlin-Malin.

Lors de chaque assemblée générale, un nouveau bureau est élu. La dernière mission du Bureau sortant est de faire le lien avec les nouveaux élus pour que leurs nouvelles fonctions soient un enrichissement et non une contrainte.
--

En gérant ensemble cette structure, les parents finissent par tisser des liens. Les enfants de Câlin-Malin se font des copains et leurs parents se créent un réseau d'amis.

C'est pour ces raisons que Câlin-Malin n'est pas qu'un service de garde.

## **b. La vie associative**

Chaque parent a sa place dans la structure au quotidien, dans la mesure où le règlement intérieur et le règlement de fonctionnement sont connus et respectés.

- Les parents sont les bienvenus lors d'une animation ou bien juste pour passer un peu de temps avec leur enfant sur son lieu d'accueil en échange les parents acceptent de ne pas perturber le groupe (ex : ne pas les exciter) et le travail des professionnelles.
- La présence des parents lors des sorties est indispensable. Chaque parent peut transporter des enfants et participer avec son enfant à un temps fort de la vie de la structure.
- De nombreuses animations demandent un investissement des parents. (ex : Apporter des objets de récupération pour faire de la manipulation). C'est encore un lien entre chez vous et le mode d'accueil de votre enfant.

## **II. Accueil du ou des parents et de l'enfant**

### **a. L'adaptation**

*Pour les parents et l'enfant c'est se séparer.*

*Toute séparation implique une souffrance aussi infime soit-elle.*

*L'enfant doit apprendre qu'il existe en dehors du cadre familial d'autres sources de plaisir.*

Pour que l'adaptation se passe au mieux **il est important que :**

- L'enfant vienne régulièrement et progressivement. (exception faite des accueils d'urgence)
- L'adaptation ne soit pas brusquée ni par les professionnelles ni par les parents.
- L'équipe prenne le temps
  - d'écouter le parent sur les habitudes de l'enfant et y accorde toute l'importance nécessaire.
  - pour l'enfant.
- L'équipe prenne en compte l'individualité de la nouvelle famille accueillie.
- L'équipe s'adapte aux difficultés de séparation de l'enfant et trouve des solutions pour pallier ces difficultés.
- L'équipe mette en place un lien de confiance nécessaire pour que parent et enfant se sentent rassurés et puissent se séparer sereinement.
- Le parent dise au revoir à son enfant.
- Le parent ne reste pas alors qu'il vient de dire à son enfant qu'il est parti.

### **b. Se séparer/ se retrouver**

Tous les matins et à chaque sieste, l'enfant vit une séparation.



Cette séparation le matin est d'autant plus douloureuse si le parent reste alors qu'il vient de dire « je suis parti ». Il est important que le parent parte réellement quand il l'a annoncé à son enfant.

Pour le départ du soir, il en est de même.

*La notion de temps chez l'enfant et l'adulte étant différente, 5 minutes pour un adulte peut paraître une heure pour un petit.*

### c. Le parent comme premier éducateur de son enfant

Le parent est celui qui connaît le mieux son enfant. En étant à l'écoute du parent, l'équipe s'adapte au mieux et peut répondre le plus possible aux besoins de l'enfant.

Il est du rôle des professionnelles de :

- Laisser les parents transmettre leurs valeurs à leur enfant et les respecter.
- Ne pas juger les pratiques des parents.
- Conseiller les parents en leur laissant le choix, sans être trop directes.

### d. La collaboration avec le ou les parents

C'est :

- Les transmissions du matin et du soir pour  
**Un échange partagé dans les 2 sens.**

professionnelles	parents
Communiquer avec le parent pour connaître ses valeurs	Ecouter également les conseils et remarques qui sont faites dans l'intérêt de l'enfant
Etre attentif à la forme employée pour transmettre les messages	Etre attentif à la forme employée pour parler aux professionnelles.
Communiquer sur la journée et les réussites de l'enfant.	Communiquer sur l'enfant (état de santé, petits évènements de tous les jours,...)
Faire part des observations concernant l'évolution de l'enfant dans la structure et avec les autres.	Faire part des observations concernant l'évolution de l'enfant à la maison. (ex : début d'acquisition de la propreté)

**L'échange est très important pour que l'enfant évolue.**

- Le parent acteur avec les professionnelles pour
  - Faire les sorties,
  - S'investir dans les projets
  - Ensemble respecter les règlements de fonctionnement.
  - Faire le lien entre la maison et la structure pour une bonne cohérence.

## III. Les locaux

### a. L'existant et les aménagements

- Des espaces bien définis : coin repas, pièce à vivre, coin activité, coin lecture, salle de change et salle de bain, cuisine, buanderie, dortoirs permettant aux enfants de trouver des repères.

- Une entrée accueillante et fonctionnelle afin de se préparer à la séparation.
- Les couleurs symbolisant chaque pièce.
- Des limites matérialisées par les barrières apportant une sécurité physique et symbolique (ex l'espace des bébés).
- Des espaces qui s'adaptent à nos besoins et nos projets avec l'aide des parents voir des partenaires. (exemple : aménagement de la salle de bain pour les couches lavables)
- L'espace doit répondre aux besoins des enfants :
  - besoins moteurs : espaces où grimper, courir, sauter
  - besoin de jouer : espaces de jeux aménagés avec plusieurs propositions (encastrement, jeux symboliques comme poupées, dinettes, voitures ...)
  - besoin de calme : espace pour se reposer, s'isoler, lire...
  - besoin d'être caché du regard de l'adulte.
- L'espace doit tenir compte des divers âges des enfants au sein d'un même groupe pour qu'ils puissent évoluer et non pas se gêner :
  - en permettant aux plus jeunes d'être en sécurité pour jouer et explorer.
  - en permettant aux plus âgés de jouer sans être dérangés (ex : faire une construction sans qu'un copain la casse).
- Un espace extérieur adapté aux besoins des enfants et évolutifs.

b. L'utilisation pour les enfants

*Dans un premier temps, l'enfant est dans le corps à corps (espace des bras) petit à petit il va explorer le monde en se détachant du corps de l'adulte.*

**sécurisé l'espace et le « mamaïser » :**

*Physiquement et symboliquement l'adulte doit apporter une sécurité à l'enfant. En aménageant l'espace (cf paragraphe sur l'aménagement) mais aussi symboliquement.*

***L'enfant ne doit pas se sentir épié et « donc aliéné à un autre ». Il ne doit pas être envahi par les angoisses des adultes. (Peur qu'il tombe ...)***

***Mais l'adulte doit être vigilant en faisant confiance en ses capacités. « Pour éviter ces écueils, l'adulte doit donc rester présent, mais se maintenir à distance et fonder sa présence sur la parole. » \****

- Les espaces doivent comporter le moins d'interdits possibles.
- ***Les professionnelles doivent apporter une sécurité affective intérieure aux enfants par leur position dans l'espace (assises à leur hauteur), par leur concentration sur le groupe, en faisant confiance aux enfants qui se cachent, jouent ....en valorisant les enfants qui grimpent sur le matériel de motricité mis à leur disposition.***

### **Mamaïser l'espace (terme de Françoise Dolto) :\***

- Les espaces doivent être « parlés » aux enfants pour :
  - qu'ils en comprennent la fonction et le fonctionnement (ex : la salle de bain, utilisation des WC)
  - les rassurer (ex le dortoir)
  - qu'ils acquièrent du vocabulaire.

**« Ainsi l'espace cerné par les mots devient pour l'enfant familier et rassurant »\***

#### c. L'utilisation pour les parents

- Respecter le lieu d'accueil, « papotage » des parents dans le hall et non dans la pièce de vie pour ne pas perturber le groupe restant.
- Lieu où le parent peut prendre le temps avec son enfant mais dans une posture de respect du reste du groupe (ex : à hauteur d'enfant).
- Lieu d'échange.

#### d. L'hygiène

- Il est important de respecter la propreté des locaux et de veiller à la maintenir.
- Il est important de se laver les mains avant d'ouvrir le réfrigérateur et après un change.
- L'équipe s'engage à respecter le protocole de ménage mis en place.

## IV. **Le quotidien**, Où et comment devenir autonome.

### **Être autonome C'EST QUOI ?**

*C'est faire seul et pouvoir prendre des décisions seul mais tout en respectant des règles et en respectant les autres. C'est s'affirmer, créer agir sur le monde et les autres.*

### **Être autonome POURQUOI ?**

- **Clef de l'intelligence** : en cherchant jour après jour à réussir les gestes du quotidien l'enfant apprend à réfléchir par lui-même.

- **clef de la sécurité** : L'enfant doit devenir responsable de lui-même. Pour cela il doit intégrer les interdits fondamentaux (ex four chaud, agissements nuisibles à l'égard des autres). Pour cela il doit les comprendre pour les intégrer, il doit les accepter et ne pas croire qu'on l'empêche d'accéder à un PLAISIR.

**Si on fait toujours à sa place il pense que l'adulte souhaite le garder petit, résultat il refuse même les interdits fondamentaux. Du coup l'enfant n'a aucun réflexe de sauvegarde.**

- **Clef pour la construction de son estime de lui** : quand l'adulte le respecte et ne le considère pas comme un être que l'on dresse mais comme un être à part entière ! Quand l'enfant sent que les adultes ont pour lui un projet de vie, il y prend appui pour donner du sens à son existence. \*

## a. Le sommeil

### L'importance du sommeil chez l'enfant :

- *Rôle dans la maturation et le développement du cerveau.*
  - *Favorise le stockage et l'organisation de nouvelles connaissances.*
  - *L'hormone de croissance est sécrétée essentiellement au cours du sommeil profond.*
  - *Temps privilégié de la constitution de l'immunité.*
- Reconstitution des stocks d'énergie métaboliques.*

*(source : Institut National du Sommeil et de la Vigilance)*

Le sommeil est encore une séparation, certains enfants auront besoin d'être entourés et rassurés à ce moment et de savoir ce qu'il va se passer et qui ils retrouveront à leur réveil.  
Les professionnelles mettront tout en œuvre pour assurer un climat de confiance.  
Il est important de respecter le rythme de chaque enfant.

Parents pensez à :

- Respecter autant que possible les heures de départ des enfants pour respecter au mieux le rythme de l'enfant.
- Prévenir d'un retard pour ne pas empêcher une sieste.
- Ne pas oublier les doudous et/ou les tétines, turbulette et autre objet aidant l'enfant à s'endormir.

b. Le doudou ou tétine dit objet transitionnel : Indispensable au bien être de l'enfant au quotidien.

*C'est l'objet qui permet à l'enfant d'obtenir seul une sécurité intérieure et de faire le lien entre son monde intérieur et le monde extérieur.*

*Voici un exemple qui illustrera cette théorie expliquée par le pédiatre-psychanalyste Winnicott .*

*Nous accueillons tous les ans des musiciens des Musiques Métisses. Ce jour-là, les musiciens s'installent dans la salle et jouent.*

*R. 17 mois est très intéressée. Elle tient son doudou (une peluche). Dans un premier temps, elle le jette plusieurs fois vers les musiciens.*

*Rien de dangereux ne se passe.*

*Elle ramasse la peluche. Elle s'approche des musiciens et elle les touche avec son doudou. Rien de dangereux ne se passe.*

*Alors R. laisse sa peluche et va poser à plusieurs reprises ses mains sur les musiciens.*

Dans quelles circonstances les enfants ont le plus besoin du doudou ou de la tétine :

- lors des moments de transition
  - à l'adaptation
  - pour la séparation du matin. Le doudou est aussi le lien entre la maison et Câlin-Malin.
  - à la sieste
  - lors des sorties
- Lors de conflits

- après avoir été ennuyé par un copain
- après avoir ennuyé un copain
- lorsqu'une professionnelle se fâche.
- Après avoir eu peur.
  - « inconnus » dans la crèche
  - bruits,.....
- Après un soin désagréable
- Quand l'enfant est malade, fatigué.

Certains parents souhaitent que les enfants ne gardent pas à disposition le doudou, la tétine ou à l'inverse ne s'opposent pas au fait qu'il l'ait en permanence.

- **Les professionnelles doivent respecter ce choix mais considérer le besoin de l'enfant.**

**Il est important que les parents soient cohérents entre leurs dires et leurs pratiques (ex. ils veulent que l'enfant n'ait sa tétine que pour la sieste. Or l'enfant arrive tous les matins et repart tous les soirs avec.).**

Les professionnelles doivent accompagner les enfants à être autonomes.

Plus l'enfant est autonome avec une sécurité intérieure, plus il peut se rassurer sans cet objet transitionnel.

**Attention tous les enfants n'ont pas besoin d'objet transitionnel. Et il est souhaitable de ne pas faire naître un besoin chez l'enfant qui sait se sécuriser sans.**

**Lors de l'adaptation des bébés, l'équipe peut être amenée à demander à la maman un habit portant son odeur. Cet habit n'est pas un objet transitionnel. Il permet à l'enfant qui est encore dans le corps à corps avec sa maman de retrouver une sensation olfactive qui lui manque dans ce nouveau lieu. Une fois l'adaptation terminée, cet habit n'a normalement plus de raison de suivre l'enfant.**

### **c. L'alimentation**

*De 0 à 6 mois, le nourrisson se nourrit exclusivement de lait. Dès 5-6 mois, on commence à intégrer progressivement d'autres aliments : c'est ce qu'on appelle la phase de diversification. Celle-ci va le conduire petit à petit à adopter une alimentation variée, proche de celle de l'adulte.*

- Un fruit ou un produit laitier font partis des aliments indispensables au développement de l'enfant.

*Se nourrir n'est pas qu'une question de diététique mais c'est aussi un acte social qui est lié à l'histoire familiale, à la société, aux traditions, à des valeurs.*

- Respect de l'histoire familiale et de la façon de se nourrir.
- Sevrage progressif mis en place en amont par les parents.

*L'alimentation répond à des besoins physiologiques **et affectifs**. En nourrissant son enfant la mère le nourrit aussi avec les mots. La nourriture est chargée d'affectivité.*

- Le temps du repas doit être un moment de plaisir et d'exploration.

*L'acte de manger occupe et structure le temps et l'espace*

- **à partir de 12 mois les enfants arrivent à la crèche en ayant pris leur petit déjeuner et leur traitement s'il y a. (cf règlement intérieur)**

- Pour les bébés les tétées correspondront aux rythmes de la maison ou seront adaptées en fonction des besoins du bébé toujours en lien étroit avec la famille.
- Respecter le rythme de l'enfant (en fonction de son heure de lever et du petit déjeuner retarder ou avancer le repas si besoin).

#### **d. L'hygiène et les soins**

La construction psychique de l'enfant est liée à celle de son corps.

*« Au début de sa vie, l'enfant ne peut ni s'aimer ni aimer qui que ce soit, car il ne se ressent pas encore comme "un". Son corps est pour lui comme un puzzle. Chaque "morceau" de son corps est le siège de "pulsions", de tensions sans lien entre elles : sa bouche crie, son ventre gargouille, etc. Peu à peu, grâce à la présence rassurante de sa mère, grâce à ses paroles et ses soins, l'enfant sent de moins en moins son corps« en morceaux ». Les morceaux prennent peu à peu leur place dans le ressenti de l'enfant. La construction de son narcissisme (=estime de soi, confiance en soi, être reconnu commence. »(source :psychologies.com)*

- Aider l'enfant à développer son narcissisme
  - Importance du langage (parole mais aussi langage du visage : regard, sourire)
  - Importance du portage et du maternage pour les plus petits.

*La dignité est un sentiment très précoce chez l'humain*

- Importance de respecter l'intimité de l'enfant.

**Pour le bien être de l'enfant, la toilette du matin ainsi que le premier change devront être faits à la maison.**

e. **L'acquisition de la propreté** : étape de l'autonomie par la maîtrise du corps.

Trois impératifs liés à la maturation du système nerveux commandent l'acquisition de la propreté.

*Une maturation physiologique :*

- *permettant de ressentir son besoin d'uriner ou d'aller à la selle*
- *permettant le contrôle volontaire des sphincters.*
- *Les indices pour savoir si l'enfant a conscience de ses sphincters : monter et descendre seul les escaliers, s'accroupir longtemps.*

*Une maturation intellectuelle :*

- *pour prendre conscience de son besoin.*
- *pour être capable de comprendre l'utilisation du pot*
- *pour pouvoir communiquer son besoin.*

*Une maturation psychologique :*

- *La propreté doit être le fruit d'une décision prise **LIBREMENT** par l'enfant. Non parce qu'il en est « capable » non parce que ses parents l'y contraignent mais parce **qu'il le veut**.\**

- Comment aider l'enfant dans cette prise d'autonomie à Câlin-malin et ses parents :
  - Respecter les rythmes biologique, intellectuel et psychologique de l'enfant.
  - Si les parents sont dans la démarche d'accompagner l'enfant dans cette acquisition à la maison ; l'équipe doit être au courant pour qu'une cohérence existe entre la maison et son lieu d'accueil.
    - Parfois le souhait vient des parents et non de l'enfant. Cette situation est délicate. Nous veillerons à respecter la demande des parents dans la mesure où l'enfant ne semble pas en souffrir.(pipi sur lui tout le temps, conflit avec ses parents,...)
    - Dans tous les cas l'équipe restera à l'écoute des parents mais il pourra arriver que pour le bien être de l'enfant les professionnelles trouvent avec les parents une solution intermédiaire (mettre des pull-ups, ...)
- La crèche est un relais, c'est l'enfant et ses parents qui font le plus gros du travail. L'équipe est un appui.
  - Si l'équipe repère les signes que montre l'enfant : réclame le pot, se plaint de sa couche sale,..) ; un lien doit être fait avec la famille pour aider l'enfant qui souhaite grandir.
  - Parents et professionnelles doivent **faire confiance** à l'enfant (s'il est propre ne pas lui remettre de couches (sortie, petit trajet,...))
  - Apprendre à l'enfant à s'essuyer SEUL (urine comme les selles)
  - L'enfant ne doit pas être humilié parce qu'il a fait sur lui.

Souvent, au début de l'apprentissage, un enfant qui joue s'oublie. Jouer et penser à ses sphincters peut parfois s'avérer complexe. Lorsque ces « accidents » arrivent l'adulte doit **dédramatiser («ceci est arrivé à tout le monde »)**.

***Pourquoi ? Si l'enfant a honte de lui ou si l'adulte l'humilie. L'enfant peut être amené à considérer comme coupable et malfaisante la totalité de la zone de son corps responsable du drame. Cela peut avoir des conséquences désastreuses sur la future sexualité de l'enfant à l'âge adulte.\****

#### **f. Les actes agressifs ou l'acquisition de « la loi »**

**Le premier Interdit pour permettre la vie en société est l'interdit de meurtre (on ne frappe pas, on ne blesse pas, on ne vandalise pas, on n'abîme pas, on ne vole pas, ...)**

***L'autonomie (cf définition de l'autonomie) et l'accès à la loi sont absolument liées.***

- ***Quand l'enfant n'a plus besoin des mains des autres c'est-à-dire quand on le laisse faire vraiment seul (sans dressage); il devient un individu à part entière. L'enfant ainsi en possession de lui-même peut se maîtriser donc il ne tape pas.***
- ***Quand l'enfant prend conscience de sa motricité et du Pouvoir de le maîtriser, il est capable de se maîtriser pour ne pas taper.***
- \*

#### **○ En direction des parents**

- Etre conscient que la morsure ou ce qui peut paraître comme une agression chez l'adulte, n'a pas forcément la même signification chez l'enfant (ex : morsure= envie d'être comme l'autre, s'appropriier un morceau de l'autre, ).
- Informer les parents (des coups, des blessures,...) pour les enfants qui agissent et ceux qui subissent.
- Dédramatiser des deux côtés

- Ne pas nommer un enfant « mordeur » auprès des parents des autres enfants, tout enfant peut-être « mordeur » au cours des étapes de son développement et il est important de ne pas « l'enfermer » dans quelque chose de négatif ni de permanent.

*L'enfant recherche, petit, ce qui lui procure du plaisir et refuse tout ce qui pourrait lui causer du déplaisir. C'est le « principe de plaisir » donc il ne peut respecter ni les autres, ni les règles c'est « la toute puissance ».*

*Le but de l'adulte est d'aider l'enfant à lâcher ses plaisirs pour d'autres plus adaptés à son développement. Ses étapes sont les conditions de son accès à la loi car elles imposent à l'enfant de différer la satisfaction immédiate de ses pulsions et d'accepter d'en changer le but. (ex : le désir de mordre le copain qui veut prendre le même jouet devient un « NON »). Le renoncement aux plaisirs immédiats laisse la place pour la PENSÉE. Mais pour cela l'enfant doit trouver chez l'adulte des limites.\**

○ **En direction des enfants**

➤ **Consoler :**

- l'agressé
- l'agresseur (peut prendre son doudou)

*L'enfant est ambivalent par rapport à sa toute puissance.*

- *Elle lui procure un indéniable plaisir*
- *Elle est source d'angoisse car (inconsciemment), l'enfant sent qu'elle l'empêche de se développer\**

- *Pour l'enfant demander pardon n'a aucun sens. S'il le fait c'est pour faire plaisir à l'adulte. Par contre, il est important de poser le cadre qui aide à grandir (cf autorité et limite) et d'expliquer nos sentiments d'Adulte face à la situation.*

**Attention** aux paroles que l'on pose autour de ce qui nous semble « une agression ».

**L'enfant a le droit de posséder un espace et des objets**

*« Pour pouvoir respecter le « territoire » de l'autre et ses possessions, l'enfant doit avoir le droit de posséder lui-même un espace et des objets. »\**

à la crèche aussi.

**g. L'autorité et les limites.**

*En posant des limites à l'enfant, l'adulte lui montre que sa « toute puissance » n'existe que dans son imaginaire.*

*L'enfant se construit autour des limites. Un enfant sans limite est un enfant en insécurité intérieure. Un enfant avec trop de limites agit comme un enfant sans limite.*

*Un enfant élevé par des adultes qui, tout en maintenant fermement les limites, lui en expliquent l'utilité et ce qu'il a à gagner à les accepter, réussit toujours (même si c'est au prix de grands efforts) à les respecter.*

**FERME mais BIENVEILLANT**

*A contrario faire obéir l'enfant sans donner le choix et sans explication c'est le soumettre, le dresser. Ce rapport de force risque d'atteindre fortement le narcissisme de l'enfant en en faisant soit un adulte soumis soit un adulte qui ne souhaite qu'une chose soumettre à son tour.*



- Accepter que ce soit plus long mais que l'enfant choisisse de le faire volontairement.
- L'adulte est garant du cadre de vie de l'enfant et de la construction de son narcissisme.
- **Enoncer les interdits et les règles :**
  - Elles doivent avoir un sens pour l'adulte et pour l'enfant.

➤ **chercher à comprendre les transgressions :**

- « *Si elle n'est pas assortie d'une volonté de comprendre la faute, la sanction posée par l'adulte peut-être en effet nuisible pour le narcissisme de l'enfant. Car il risque fort de réduire l'enfant à ses agissements, de le confondre avec eux. De faire disparaître sa personne derrière ses actes.* »\*

- comprendre ne veut pas dire excuser. mettre quand même une sanction
- par leurs regards extérieurs à la famille les professionnelles peuvent trouver les raisons qui poussent l'enfant à transgresser systématiquement une limite
  - les professionnelles feront part de leurs observations et de leurs déductions aux parents
  - Mais les professionnelles n'étant pas non plus des spécialistes du comportement, une aide extérieure pourra être nécessaire à l'enfant et sa famille. Les professionnelles veilleront à orienter les parents (psychologue, autres spécialistes).

➤ **Toujours sanctionner une transgression des limites :**

« *Dans notre société toute transgression à la règle est sanctionnée. Ce rappel de la dimension sociale de l'interdit est essentiel à la compréhension des limites* »

**Importance dans Câlin-Malin de la cohérence des actes entre les parents et les professionnelles.** (cf projet pédagogique chapitre limites)

➤ **Aider l'enfant à se socialiser**

- pour apprendre les règles l'enfant a besoin de se confronter à d'autres enfants. Ce sont ses premières expériences de vie en société.

**La socialisation: peut se définir comme l'apprentissage de la culture et de ses différents éléments: valeurs et normes.**

**Les valeurs:** ce que nous pensons comme bon ou souhaitable et elles orientent nos actions.  
**Les normes:** ce que nous faisons qui est exigé ou toléré dans la société.

**Ex: respect des autres =valeur ; la politesse=une norme**

**h. Le respect : un pas vers la socialisation.**

Entre les parents et les professionnelles, entre les professionnelles et les enfants, entre les enfants, entre les professionnelles entre elles et entre les parents.

Respect de l'environnement. (cf éco-pratiques)

*La dignité, la honte sont des notions très précoces chez l'enfant. Il est essentiel pour la construction psychique et narcissique de l'enfant de le respecter dans son corps et sa différence. (cf apprentissage de la propreté)*

**Il se retrouve partout, les gestes, les paroles, les actes. Il est mutuel.**

**Il commence par le respect de l'être unique et donc il faut éviter les comparaisons.**

**Parents :**

- Respect des enfants des autres (ne pas stigmatiser (« celui-ci il est méchant ») ne pas porter de jugement.
- Attention au langage utilisé dans la crèche (mot crus)
- Respect de l'équipe, de l'organisation, des règlements, des horaires...
- Donner l'exemple pour les enfants ;

**Enfants :** (cf les limites)

- Enseigner aux enfants la valeur des choses : respect du local et du matériel.
- Apprendre le respect d'autrui.

**Professionnelles :respect de l'enfant**

- Respect des/du parent(s) et de la famille de l'enfant.
- Respect des besoins et des rythmes de l'enfant. Tout en connaissant les contraintes de la collectivité.
- Respect essentiel à chaque étape du développement.
- Respect des prénom et nom de l'enfant (pas de surnoms)

**Etre attentif aux mots aux termes employés envers les enfants.**

**i. De l'importance du langage**

Dans tous les actes de la journée le langage est présent

**Pourquoi ?**

- Comme nous l'avons vu, il est indispensable de poser des mots pour rassurer l'enfant, le contenir, le tourner vers la pensée.
- aider à comprendre les règles et les sanctions
- aider à prendre de l'autonomie
- aider au développement du langage
- aider à la socialisation

**Ne pas utiliser des termes irrespectueux ou dévalorisants (tu es méchant...) (pros, stagiaires et parents qui passent).**

**V. Des moyens à la disposition des enfants pour grandir**

**a. Le jeu**

« Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants » Montaigne

**Pourquoi ?**

Jouer Selon Winnicott <sup>3</sup>, l'enfant joue :

- par plaisir ;
- pour exprimer de l'agressivité (le jeu permet l'expression réprimée de la violence) ;
- pour s'exprimer tout court ;
- pour maîtriser l'angoisse ;
- pour accroître son expérience ; pour grandir; apprendre le monde ;
- pour établir des contacts sociaux.

Favoriser l'expression, l'éveil des enfants dans les jeux libres, les accompagner par **une présence attentive, rassurante** et **grâce au langage** pour les laisser découvrir par eux-mêmes.

**Un enfant qui ne fait rien, qui observe simplement, a le droit de ne rien faire.  
C'est important pour lui.**

## **b. Les animations**

*Animer= donner de l'âme.*

**Donner une grande place à l'expérimentation et au sensoriel.**

**Pourquoi :** Pour faire connaître le monde à l'enfant et l'aider à devenir capable d'agir sur lui.

**Les sens :** *En se servant de tous ses sens l'enfant apprend le monde. Cela lui permet après, d'avoir une image de ce monde. Quand on met des mots en même temps qu'il sent le monde, on lui permet de passer du sensoriel à la pensée (intellectuel).*

- Les animations doivent être basées sur le développement de l'enfant, le respect de l'environnement et d'autrui.
- Elles peuvent être spontanées par l'observation des enfants sur le moment.
- Elles ne sont pas obligatoires mais par des moyens détournés, on peut aider un enfant à dépasser ses craintes (ex : peur de se salir).
- Il n'y a pas forcément de rendu, de traces. Ne pas demander aux professionnelles d'avoir des dessins, des réalisations diverses.
- Faire en fonction de la santé des enfants.
- Elles doivent être un partage, un temps agréable.
- Doit être source de Plaisir sans forcément un but d'apprentissage.

Un parent peut proposer une animation au groupe d'enfants en collaboration avec l'équipe. Tous les talents sont les bienvenus dans la mesure des capacités des enfants.

### **c. Vers l'extérieur**(détail cf projet pédagogique)

- culturel
  - Epanouir l'enfant en lui faisant découvrir la diversité de notre monde proche et lointain pour lui offrir une ouverture d'esprit.
- artistique
  - Faire découvrir les différents domaines artistiques et les domaines de l'expression du corps
- environnemental
  - Faire découvrir l'environnement proche et tisser des liens avec

## **VI. L'accueil de l'enfant porteur de handicap**

Il faut réfléchir avec les parents aux moyens et mesures à mettre en oeuvre pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.

***C'est alors se donner la possibilité de ne pas accueillir l'enfant si l'accueil ne peut être réalisé dans des conditions acceptables (pour l'enfant et le reste du groupe) tout en prenant en compte la globalité de la situation.(ex :parents en détresse).***

**pour l'enfant**

- Un lieu pour jouer comme les autres
- Arriver à dépasser le « handicap » pour voir et accueillir l'enfant en tant qu'enfant dans sa singularité et ses différences

#### pour ses parents

- Etre accueillis comme les autres.
- Agir avec un enfant porteur de handicap de la même façon qu'avec les autres enfants, et faire part de cette posture aux parents (ex : il va réfléchir comme les autres...)
- Etre à l'écoute.

#### vers les autres enfants

L'équipe veillera au bien-être de tous les enfants et à leur questionnement.

## VII. Un lieu acteur dans le développement durable

Le concept du Développement Durable est résumé par la phrase suivante :  
**"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"**



#### **a. Les gestes quotidiens** (cf charte des éco-crèche)

- Activités avec des produits de récupération.
- Enseigner des petits gestes de la vie courante (ex. ne pas faire couler l'eau,..)
- Réduire des déchets (compost, récupération de bouchon,...)
- Faire participer les enfants aux gestes quotidiens (tri des déchets)
- Faire du jardinage et utiliser le compost.
- Aération des locaux environ 15 minutes par jour.
- Sensibiliser les familles (proposer des outils pour réduire ses déchets ex : prêt de yaourtière)

#### **b. Les produits d'entretien**

- Utiliser le moins possible du matériel qui se jette (ex gant, assiettes verres qui se lave,...)
- Utiliser des produits écocert afin de protéger l'air respiré par les enfants et les professionnelles.

- Trouver des moyens écologiques pour réduire la consommation de produits (vinaigre blanc pour les vitres, nettoyeur vapeur,...)
- Dans la mesure du budget de la structure favoriser les produits biologiques (draps, gant, produits pour les enfants,...)
- Sensibiliser les familles (ex : atelier de fabrication de produits d'entretien avec Charente Nature)

### **c. Les couches lavables**

#### **Ne sont pas obligatoires .**

Ces couches lavables sont très symboliques pour les professionnelles et les parents.

Elles respectent l'environnement :

- moins de déchets,
- moins polluantes à la production.

Elles sont plus économiques (moins cher et moins de gaspillage.)

Elles sont respectueuses de l'enfant :

- conçues dans le respect du confort de l'enfant.
- permet d'éviter tous les composants chimiques que l'on retrouve dans les couches jetables.
- Bien être pour les enfants. Les couches lavables peuvent favoriser l'acquisition de la propreté.

C'est un exemple.

- Représentativité ou exemple pour les autres crèches et lieux d'accueil
- Mais aussi pour des parents qui souhaiteraient utiliser des couches lavables.
- Respect de la nature et des générations futures.

#### **Et pour finir**

Merci aux parents qui ont participé à l'écrit de ce projet, merci aux professionnelles, merci à vous parents d'avoir été jusqu'au bout de votre lecture. Merci pour vos enfants.

Le projet pédagogique répondra aux questions : « comment l'équipe met en place ce projet éducatif »

## **Bienvenue à Câlin-Malin**

Une grande partie de la théorie se base sur les connaissances de l'équipe mais aussi sur le livre de Claude Halmos psychanalyste « GRANDIR les étapes de la construction de l'enfant. Le rôle des parents. » Aux éditions Fayard. (\*). Le livre de Winnicott « jeu et réalité » éditions Gallimard et quelques sites sur internet.